

Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine  
Comité Syndical – Séance du 16 juillet 2018  
Installation

**Le lundi 16 juillet 2018, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. Jacques MORISSET, doyen d'âge.**

**Nombre de délégués : 37**

**Nombre de voix : 89**

**Présents titulaires (30) :**

Mme Christine BOST, M. Claude CARPE, M. Christophe CATHUS, M. Arnaud COLLIGNON, M. Yvon COTTERRE, M. Michel COUZIGOU, M. Véronique DE MAILLARD, M. Gaëtan DE TROGOFF, Mme Brigitte DESVAUX, M. Guy DEWEVRE, M. André DUVIGNAU, M. Nicolas FLORIAN, Mme Fabienne FONTENEAU, M. Olivier GEORGIADIS, Mme Anne GÉRARD, M. Michel GERMANEAU, M. Jean-Michel IRATCHET, M. Michel LABARDIN, M. Renaud LAGRAVE, M. Jean-François LARENAUDIE, M. Alain LECOINTE, Mme Claude MELLIER, M. Jacques MIGOZZI, Mme Christine MOEBS, M. Jacques MORISSET, M. Christian PRADAYROL, M. Jean-Claude SAUBION, M. Alain SOULIÉ, M. Philippe TILLET, M. Bertrand TORTIGUE.

**Présents suppléants (3) :**

M. Mathieu BERGÉ, M. Michel DUCHÈNE, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU.

**Pouvoirs (4) :**

M. Gilles BÉGOUT à M. Jacques MIGOZZI, Mme Claire MORY à M. Christian PRADAYROL, M. Frédéric NEVEU à Mme Véronique DE MAILLARD.

**Secrétaire de séance :**

Mme Anne GÉRARD est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

---

## **INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5721-1 et suivants,

**Vu** l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

**Considérant** la convocation adressée le 27 juin 2018 aux délégués désignés par les autorités organisatrices membres du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

**Considérant** la qualité de doyen d'âge des délégués titulaires présents de Monsieur Jacques MORISSET,

**Considérant** les dispositions statutaires en la matière, le Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine est administré par un Comité Syndical

Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine  
Comité Syndical – Séance du 16 juillet 2018  
Installation

composé de délégués représentant les autorités organisatrices membres qui sont à ce jour :

- la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- la Communauté d'agglomération du GrandAngoulême ;
- la Communauté d'agglomération Bergeracoise ;
- Bordeaux Métropole ;
- la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais ;
- la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive ;
- la Communauté d'agglomération de Grand Cognac ;
- la Communauté d'agglomération du Grand Dax ;
- la Communauté d'agglomération du Grand Guéret ;
- la Communauté d'agglomération de La Rochelle ;
- la Communauté d'agglomération du Libournais ;
- la Communauté d'agglomération Limoges Métropole ;
- la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud ;
- la Communauté d'agglomération Val de Garonne Agglomération ;
- la Communauté d'agglomération du Marsan ;
- la Communauté d'agglomération du Niortais ;
- la Communauté d'agglomération de Grand Périgueux ;
- la Communauté urbaine du Grand Poitiers ;
- la Communauté d'agglomération Rochefort Océan ;
- la Communauté d'agglomération Royan Atlantique ;
- la Communauté d'agglomération de Saintes ;
- la Communauté d'agglomération Tulle Agglo.

**Sont déclarés installés dans leurs fonctions de délégués titulaires du Comité Syndical du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine :**

- Monsieur David Baudon ;
- Monsieur Gilles Begout ;
- Madame Christine Bost ;
- Monsieur Claude Carpe ;
- Monsieur Christophe Cathus ;
- Monsieur Arnaud Collignon ;

Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine  
Comité Syndical – Séance du 16 juillet 2018  
Installation

- Monsieur Yvon Cotterre ;
- Monsieur Michel Couzigou ;
- Madame Véronique de Maillard ;
- Monsieur Gaëtan de Trogoff ;
- Madame Brigitte Desveaux ;
- Monsieur Guy Dewevre ;
- Monsieur Christophe Duprat ;
- Monsieur André Duvignau ;
- Monsieur Jacky Emon ;
- Monsieur Nicolas Florian ;
- Madame Fabienne Fonteneau ;
- Monsieur Olivier Georgiadès ;
- Madame Anne Gérard ;
- Monsieur Michel Germaneau ;
- Monsieur Jean-Michel Iratchet ;
- Monsieur Michel Labardin ;
- Monsieur Renaud Lagrave ;
- Monsieur Jean-François Larenaudie ;
- Monsieur Alain Lecointe ;
- Madame Claude Mellier ;
- Monsieur Jacques Migozzi ;
- Madame Christine Moebis ;
- Monsieur Jacques Morisset ;
- Madame Claire Mory ;
- Monsieur Frédéric Neveu ;
- Monsieur Christian Pradayrol ;
- Monsieur Jean-Claude Saubion ;
- Monsieur Alain Soulié ;
- Monsieur Alain Tanguy ;
- Monsieur Philippe Tillet ;
- Monsieur Bertrand Tortigue.

**En outre, sont déclarés installés dans leurs fonctions de délégués suppléants du Comité Syndical du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine :**

- Monsieur Claude Baudin ;
- Monsieur Mathieu Bergé ;
- Monsieur Pierre-Yves Briand ;
- Madame Andréa Brouille ;
- Monsieur Philippe Buisson ;
- Madame Claudie Cheyroux ;
- Monsieur Jean-Claude Classique ;
- Monsieur André Coriou ;
- Monsieur André Drouin ;
- Monsieur Michel Duchène ;
- Monsieur Jean-Paul Duret ;
- Monsieur Hervé Garcia ;
- Monsieur Daniel Garrigue ;
- Madame Sylvie Guerry-Gazeau ;
- Monsieur Pierre Hurmic ;
- Monsieur Henri Jammot ;
- Monsieur Jean-Marie Lagedamont ;
- Madame Florence Lecossois ;
- Monsieur Robert Louradour ;
- Monsieur Bertrand Magnanon ;
- Monsieur Éric Martin ;
- Monsieur Jean-Michel Mauvilly ;
- Monsieur Jean-François Monet ;
- Monsieur Stéphane Mottier ;
- Monsieur Philippe Nauche ;
- Madame Catherine Perez ;
- Monsieur Jean-Jacques Puyobrau ;
- Monsieur Patrick Rougeot ;
- Monsieur Jany Rouger ;
- Monsieur Jean-Jacques Sans ;

Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine  
Comité Syndical – Séance du 16 juillet 2018  
Installation

- Monsieur Aurélien Septon ;
- Monsieur Guy Sibut ;
- Monsieur Dominique Six ;
- Monsieur Gérard Sol ;
- Monsieur Bernard-Henri Suberbere ;
- Monsieur Marc Thebault ;
- Madame Reine-Marie Waszak.

**Le Président,**  
**Renaud LAGRAVE,**

